



Déclaration préalable

CAPD du 19 mai 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous sommes réunis ce jour en CAPD afin d'examiner les départs en congé de formation professionnelle ainsi que les affectations sur les postes adaptés de courte durée.

Le nombre de collègues demandant un congé de formation reste stable cette année encore. Le SNUipp-FSU souhaite que le barème seul soit utilisé pour déterminer les collègues qui verront leur demande accordée.

La situation des collègues sortant de postes adaptés est à examiner avec bienveillance. Ce sont des collègues qui restent fragiles pour certains, puisque la durée sur un poste de ce type est limitée dans le temps. Leur retour sur un poste, leur nouvelle affectation doit, à notre avis, être accompagnée d'un allègement de service quand ils le demandent mais aussi d'un regard bienveillant lors du mouvement. Le SNUipp-FSU demande qu'une bonification leur soit donnée s'ils ont perdu leur poste initial.

Concernant le projet d'école, nous vous interpellons une nouvelle fois suite à notre courrier daté du 6 mai demandant que la date de retour du projet d'école initialement fixée au 30 mai 2014 soit repoussée au minimum au 30 septembre 2014 voire même, si cela s'avérait possible, repoussée d'une année. Nous souhaitons rappeler aujourd'hui les raisons qui nous amènent à demander un report :

- Les équipes pédagogiques ne seront stabilisées (pour la plupart) que le 2 juin, à l'issue de la 1^{ère} phase du mouvement.
- La part des 108h annualisées dévolue aux concertations et travaux d'équipe est, pour la plupart des collègues, épuisée.
- La journée de solidarité pourrait être utilisée pour ce temps de réflexion autour du projet d'école.
- L'organisation de la semaine scolaire pour l'année prochaine n'est pas encore connue dans toutes les écoles et les dernières annonces ministérielles pourraient amener des communes à modifier leur projet

- De nouveaux programmes d'enseignement devraient être mis en place à partir de la rentrée 2015

En ce qui concerne le report de la journée de pré-rentrée, le SNUipp FSU déplore que l'école et ses enseignants se soient retrouvés au centre de communications confuses et incompréhensibles. Leur image a de nouveau été malmenée et ternie aux yeux de la société comme étant des fonctionnaires accrochés à leur jour de vacances alors que depuis toujours les enseignants n'attendent pas le jour de la rentrée pour lancer leur année scolaire et travailler en équipe pour construire les projets pédagogiques de l'année, pour préparer l'accueil de leurs élèves dans les meilleures conditions possibles.

Le ministre a donc décidé de reporter le jour de la rentrée des élèves au 2 septembre et au 1^{er} pour la pré-rentrée des enseignants. Il envisage d'ouvrir une discussion pour un éventuel rattrapage de cette journée le 06 juillet 2015. Pour le SNUipp-FSU, c'est clair. Les familles et les personnels n'ont pas à faire les frais de ce dossier très mal géré par le ministère ! Faire revenir les élèves à l'école une journée, le lundi 6 juillet, n'a aucun sens. La fin de l'année doit avoir lieu le 3 juillet 2015 comme prévu et aucun rattrapage ne doit être envisagé que ce soit au cours de l'année ou en fin d'année scolaire.

Nous demandons également que les écoles qui avaient choisies d'effectuer la journée de solidarité le 28 août puissent éventuellement modifier leur choix.